

**LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

**Même les plus petites actions dans nos milieux de travail peuvent faire la différence**

Le 6 décembre est une journée importante pour se souvenir. Il s’agit de la *Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.* Cette journée souligne l’anniversaire du massacre de l’École polytechnique de Montréal où 14 jeunes femmes ont été tuées en 1989 parce qu’elles étaient des femmes.

La violence exercée à l’égard des femmes prend plusieurs formes, y compris en milieu de travail. Nous faisons une différence quand nous parlons contre l’intimidation, le harcèlement et la discrimination. Nous faisons également une différence quand notre syndicat soulève la question de la violence à la table de négociation ou plaide en faveur de la lutte contre la violence au travail. Nous faisons une différence quand nous nous battons pour l’égalité et la sécurité économique des femmes. Nous savons que nous pouvons contribuer jour après jour à mettre fin à la violence contre les femmes dans nos lieux de travail et dans nos collectivités.

La FTQ et son Comité des femmes se sont engagés à combattre toutes les formes de violence. Nous espérons que le 6 décembre soit un jour de réflexion et de souvenir, une journée où tout le monde travaille à mettre fin à la violence contre les femmes. Agissons ensemble à éveiller les consciences, à encourager la bonté et à enseigner que la violence n’est pas tolérable.

Éliminons la violence faite aux femmes en travaillant davantage en concertation à l’intérieur de nos propres structures syndicales : comités exécutifs, déléguées et délégués syndicaux, réseaux de santé et sécurité du travail, de condition féminine, de déléguées sociales et délégués sociaux, d’éducation, de négociation, d’information. Ensemble, nous serons mieux à même d’y arriver.

Un dernier appel sur le maintien du registre des armes à feu

La FTQ est consternée par l’entêtement du gouvernement Harper à mettre fin au registre des armes d’épaule. En abolissant le registre et en détruisant sa base de données, le gouvernement élimine une mesure concrète et efficace visant à réduire la violence armée faite aux femmes – une mesure créée pour répondre aux pressions publiques suite à la tuerie de Polytechnique en 1989.

Dans le cadre de cette Journée de commémoration et d’action contre la violence faite aux femmes, la FTQ exhorte le gouvernement Harper à préserver le registre des armes à feu.

*Tant qu’il y aura de la violence envers les femmes, l’égalité de fait sera impossible!*

Solidairement et syndicalement,

***Marcelle Perron, Monique Côté et Louise Mercier***

***Vice-présidentes représentant les femmes de la FTQ***